



Envoyé en préfecture le 26/01/2021

Reçu en préfecture le 26/01/2021

Affiché le 26/01/2021

ID : 063-200071199-20210125-CCPL_2021_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	37 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : **19 janvier 2021**
Date d'affichage : **19 janvier 2021**

SEANCE DU 25 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq du mois de janvier à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des sports de Randan.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Amandine HURIAU (suppléante de Gilles MAS), Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Nicole PEREZ, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Jean Jacques MATHILLON a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Catherine CUZIN a donné pouvoir à Stéphane BARDIN

Absents représentés :

Gilles MAS

Absents :

Jean-Luc LAQUENAIRE, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Nicole PEREZ

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2021-04 : MISE A JOUR TABLEAU DES EFFECTIFS : TRANSFORMATION DES POSTES
EXISTANTS DANS LE CADRE DU PPCR

Rapporteur: Claude RAYNAUD

Considérant l'avis du comité technique en date du 22 janvier 2021,

Envoyé en préfecture le 26/01/2021

Reçu en préfecture le 26/01/2021

Affiché le 26/01/2021

ID : 063-200071199-20210125-CCPL_2021_04-DE

Au 1^{er} janvier 2021, transformation des postes existants en application du PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) :

Nombre	Date	Catégorie	Ancien grade	Catégorie	Nouveau grade au 01-01-2021	Durée hebdomadaire
1	01-01-2021	A	Éducateur de jeunes enfants de seconde classe	A	Educateur de jeunes enfants	17,5 heures
1	01-01-2021	A	Éducateur de jeunes enfants de seconde classe	A	Educateur de jeunes enfants	28 heures
1	01-01-2021	A	Éducateur de jeunes enfants de seconde classe	A	Educateur de jeunes enfants	35 heures
3	01-01-2021	A	Éducateur de jeunes enfants de première classe	A	Educateur de jeunes enfants	35 heures

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de mettre à jour le tableau des effectifs en transformant les postes précédemment listés à compter du 1^{er} janvier 2021,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité,
- d'autoriser le président ou son représentant à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

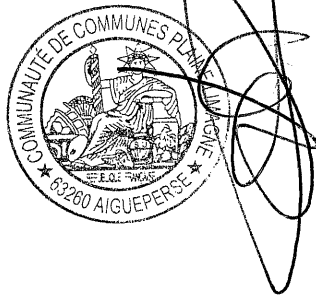
Au Registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 26/01/2021

Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

